

Le budget—M. Allmand

à devenir très efficaces et très compétitives. Ce qui nécessite une gestion et une technologie de premier ordre.

Deuxièmement, nous devons parallèlement nous engager envers les travailleurs à canaliser les gains et les bénéfices découlant de ces industries efficaces et rentables vers la création d'emplois, principalement dans le secteur des services.

Troisièmement, il faut prendre aussi des mesures susceptibles de raccourcir la semaine de travail. Mais je souligne le fait que tout en travaillant moins longtemps, on devra produire davantage, ce qui est possible.

Nous devons faire taire les pessimistes qui répandent partout au Canada que les taux de chômage et d'inflation élevés sont inéluctables. Il faut propager l'optimisme, ce qui, selon moi, est tout à fait justifié et pas du tout farfelu ni exagéré. Le plein emploi est possible si tous les niveaux de gouvernement, les secteurs privé et public, le patronat, les syndicats et les enseignants collaborent. Ni le gouvernement ni le secteur privé ne peuvent arriver seul. Chacun doit y mettre du sien. Si nous avons la volonté politique d'agir, nous pouvons réduire de beaucoup le chômage.

M. St. Germain: Monsieur le Président, j'ai eu la chance d'assister à la conférence de l'OCDE avec le député. Je crois qu'il a omis de mentionner un point que les pays où la reprise est amorcée ont jugé tout à fait essentiel. Selon ces pays, la reprise dépend de la confiance de l'investisseur et du secteur privé. En énumérant les emplois qui seront offerts, il s'est borné à ceux dans la Fonction publique.

Le député veut-il bien expliquer à la Chambre pourquoi il n'a pas abordé cet aspect du problème? Le Japon et les États-Unis, pays où la situation économique est actuellement la meilleure, la baisse du chômage la plus forte et les perspectives économiques les plus stables, ont bien fait comprendre, qu'il fallait stimuler de nouveau le secteur privé. Le député a-t-il quelque chose à dire là-dessus?

M. Allmand: Bien entendu, monsieur le Président, je faisais allusion au secteur privé quand je parlais d'une politique qui rendrait l'industrie aussi efficace et concurrentielle que possible. Étant donné que plus de 90 p. 100 de nos industries appartiennent au secteur privé, il faut bien que les investisseurs lui fassent confiance. Je disais que les gouvernements—pas seulement le gouvernement fédéral—les syndicats et le patronat doivent collaborer à l'élaboration de politiques qui permettront au secteur privé de progresser le plus rapidement possible dans la nouvelle technologie afin de devenir concurrentiel. J'aurais pu employer une terminologie différente, mais quand je parlais d'un secteur industriel efficace et concurrentiel, je voulais dire le secteur privé. D'accord, d'autres secteurs appartiennent à des particuliers, mais je parlais surtout de ce secteur.

Soit, le taux de chômage au Japon est de 2 à 3 p. 100, mais la structure socio-économique de ce pays-là est tout à fait différente de la nôtre. On y trouve d'énormes conglomerats qui œuvrent dans nombre de domaines. Par exemple, la même société peut s'occuper de transports, de produits chimiques, de matériaux de construction, d'électronique et de quoi encore. Lorsqu'un des éléments de ces entreprises tombe en désuétude, les Japonais réaffectent leurs employés à un autre secteur de la société, en leur offrant un recyclage. Je dois dire qu'il semble exister, au Japon, une excellente collaboration entre le gouvernement, les syndicats et le patronat.

● (1650)

Le système japonais n'est pas le même que le nôtre. Il se rapproche davantage de celui des États-Unis, mais même si certains progrès ont eu lieu dans ce pays, comme dans le nôtre, je doute que l'on puisse prétendre que la situation de l'emploi ou du chômage est satisfaisante à l'heure actuelle aux États-Unis. Le taux de chômage y est inférieur de quelques points au nôtre, mais dans les deux pays, il est encore beaucoup trop fort et il nous reste beaucoup à faire pour rattraper le Japon à cet égard.

M. Orlikow: Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand), qui semble être favorable au principe d'une économie de plein emploi. Il a fait allusion à la période qui a immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale, alors que nous avons connu le plein emploi. Le gouvernement libéral de l'époque a publié un livre blanc dans lequel il promettait aux Canadiens d'atteindre le plein emploi. Le député a parlé du rapport publié par le Conseil économique au début des années 60 et faisant état d'un taux de chômage très bas. Depuis lors, nous avons été dirigés par un gouvernement libéral, dont le député a fait partie, et le taux de chômage est passé d'environ 4.5 ou 5 p. 100 au début des années 60, à plus de 11 p. 100 à l'heure actuelle.

Le ministre des Finances (M. Lalonde) a signalé dans son exposé budgétaire, actuellement à l'étude, que nous devons nous attendre à un taux de chômage supérieur à 10 p. 100 pendant encore quatre ou cinq ans. Manifestement, le gouvernement libéral ne s'est pas engagé à réaliser le plein emploi comme le prétend le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est et il ne fait pas grand-chose pour atteindre ce but. Le député peut-il nous expliquer pourquoi son gouvernement ne prend pas plus de mesures pour atteindre l'objectif qu'il prétend être déterminé à réaliser, à savoir donner un emploi à tous les Canadiens qui veulent travailler?

M. Allmand: Il ne fait aucun doute pour moi, monsieur le Président, que la grande priorité du présent gouvernement libéral a été l'an dernier et est encore aujourd'hui de créer des emplois et de s'attaquer au problème du chômage. Il est vrai que le gouvernement n'a pas promis le plein emploi. Cela est discutable. Je crois personnellement que l'engagement du gouvernement à cet égard devrait être le même que celui du gouvernement libéral en 1964 et en 1946. La grande priorité a toujours été de créer des emplois et d'alléger le chômage. Il suffit de consulter le dernier budget, le discours du trône et le budget d'avril dernier pour se convaincre que la création d'emplois est une très grande priorité.

Toutefois, je crois que la situation actuelle est fort différente de celle qui existait en 1946 ou en 1964. Mon collègue, le député de Mission-Port Moody (M. St. Germain) peut vous confirmer—car il était aussi à la conférence—que de nombreux pays d'Europe occidentale sont préoccupés par les changements structurels qui s'opèrent à l'heure actuelle. Nous vivons une importante révolution technologique qui entraîne de nombreux bouleversements. Je crois encore fermement à une politique de plein emploi parce qu'il faut y croire pour atteindre pareil objectif. Il reste beaucoup à faire. Et c'est beaucoup plus difficile de faire que de dire.

M. Blaikie: Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. All-